

FORMATION PROFESSIONNELLE

Contrat à temps plein

PARAMÈTRES	HEURES
I- La tâche éducative	Maximum : 720 heures/année Moyen : 20 heures/semaine
A) Cours et leçons (incluant la supervision des stages)	Maximum : 635 heures/année
B) Récupération (reprise), encadrement et surveillance	Maximum : 85 heures/année
II- La tâche complémentaire	Maximum : 360 heures/année Moyen : 7 heures/semaine
Comprend, notamment : <ul style="list-style-type: none">• la surveillance de l'accueil et des déplacements,• les comités de travail,• les activités promotionnelles sans présence d'élèves,• le contrôle des absences et retards des élèves,• les réunions en relation avec le travail,• le suivi l'élève dans son cheminement,• la journée d'accueil,• l'entretien d'équipements,• les études de cas EHDA, A,• etc.	
III- Le travail de nature personnelle	Maximum : 200 heures/année Moyen : 5 heures/semaine
Comprend, notamment : <ul style="list-style-type: none">• la préparation de cours, de matériel pédagogique,• la correction d'épreuves, d'examens,• la consignation des notes,• la confection d'outils ou de matériel,• l'inventaire,• les commandes,• les communications avec les parents,• etc.	